



**Deuxième réunion des ministres de l'Éducation des Amériques**

24 et 25 septembre 2001

Punta del Este, Uruguay

**RAPPORT DE LA DÉLÉGATION DU CANADA**

Chef de la délégation

M. Glenn Hagel  
Ministre de l'Éducation postsecondaire et de la  
Formation professionnelle, Saskatchewan

Chef adjoint de la délégation

M. François Legault  
Ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse,  
Québec

Membres de la délégation

M<sup>me</sup> Susan Harper  
Ambassadrice du Canada en Uruguay

M. Yvan Dussault  
Sous-ministre adjoint à la planification,  
ministère de l'Éducation, Québec

M. George Molloy  
Directeur, Programmes internationaux et  
Projets spéciaux, Conseil des ministres de  
l'Éducation (Canada) [CMEC]

M. Richard Martin  
Administrateur principal de programme,  
Direction des relations académiques  
internationales, ministère des Affaires  
étrangères et du Commerce international  
(MAECI)

M. Jean-Marie Barette  
Conseiller, Direction générale des Amériques,  
ministère des Relations internationales, Québec

M<sup>me</sup> Johanna Zumstein  
Spécialiste en éducation, Agence canadienne  
de développement international (ACDI)

Observatrices et observateurs

M<sup>me</sup> Nathalie Verge  
Chef de cabinet, ministère de l'Éducation,  
Québec

M. Denis L'Anglais  
Délégué du gouvernement du Québec en  
Argentine

M<sup>me</sup> Marie-Claire Denyse Philie  
Consultante

- 1 Les ministres et les représentantes et représentants de 18 pays des Amériques se sont réunis à Punta del Este pour faire le bilan des progrès des initiatives liées à l'éducation mises en œuvre dans les Amériques entre les deuxième (1998) et troisième (2001) sommets des Amériques et pour planifier les travaux futurs. Le ministre de l'Éducation et de la Culture de l'Uruguay a présidé cette réunion.
- 2 M. Glenn Hagel, ministre de l'Éducation postsecondaire et de la Formation professionnelle de la Saskatchewan et président du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], était à la tête de la délégation du Canada.
- 3 Les discussions entre les ministres sur les réalisations passées et les travaux futurs ont été encadrées par les cinq axes définis au troisième Sommet des Amériques (Québec, Canada, avril 2001) pour l'articulation des activités liées à l'éducation. Ces axes sont les suivants :
  - i) équité et qualité;
  - ii) gestion scolaire, participation sociale, décentralisation et perfectionnement professionnel du personnel enseignant;
  - iii) apprentissage chez les jeunes, éducation secondaire et reconnaissance des compétences acquises;
  - iv) enseignement supérieur, universités publiques et échanges d'étudiantes et étudiants;
  - v) technologie de l'information et des communications (TIC) liée à l'éducation.
- 4 Les ministres ont étudié diverses options pour la gestion des projets d'éducation entre les sommets et ont discuté des meilleurs moyens d'inciter les agences internationales de financement à appuyer les initiatives mises en œuvre dans les Amériques.
- 5 Les ministres ont assisté à l'inauguration du Portail éducatif des Amériques – un outil en ligne pour la diffusion des possibilités de formation à distance de toutes les Amériques.
- 6 La présentation du nouvel Institut pour la connectivité dans les Amériques n'a pas manqué d'intéresser les autorités du Canada. Cet institut est situé au Canada et s'inscrit dans la contribution de notre pays aux objectifs communs appuyés par les chefs de l'hémisphère lors du Sommet des Amériques de 2001.
- 7 Les ministres ont assisté à une présentation sur diverses initiatives liées à la participation à la société civile. Il importe de souligner la présentation de M. Berthelot sur la création d'un secrétariat continental de l'éducation. La création de ce secrétariat a eu lieu à Punta del Este, parallèlement à la réunion des ministres.
- 8 Lors du troisième Sommet des Amériques tenu à Québec en avril, deux organisations non gouvernementales, soit la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), ont été les hôtes d'un Forum continental sur l'éducation. Les participantes et participants à ce forum ont rendu public à Québec une déclaration, qui est depuis disponible auprès du Secrétariat du CMEC.

- 9 Les membres ont endossé une déclaration ministérielle sur les grandes lignes des discussions qui ont eu lieu au cours de leur réunion, puis ils ont produit séparément un communiqué condamnant la violence et les récentes attaques contre les États-Unis d'Amérique (ÉUA) – voir ci-joint les exemplaires de ces deux documents (en anglais seulement).
- 10 La présentation de la ministre de l'Éducation du Chili, responsable du Projet régional d'indicateurs éducatifs (PRIE), qui donnait un aperçu des progrès de l'éducation à l'échelle de l'hémisphère, a été favorablement accueillie. Les autorités du Canada ont donné leur soutien à ce projet en soulignant l'importance d'appuyer l'élaboration des politiques à l'aide de données fiables. À ce sujet, M. Legault a partagé des statistiques récentes et pertinentes émanant du Québec.
- 11 Les autorités du Canada ont fait part de 28 programmes exemplaires liés aux cinq axes énumérés au présent paragraphe 3. L'Unité du développement social et de l'éducation de l'Organisation des États américains (OEA) constituera un dossier permanent sur de tels projets et s'occupera de le garder à jour. Ce recueil servira de base pour le partage de l'information et de l'expertise au sein de l'hémisphère (coopération horizontale). On a proposé d'étudier immédiatement un autre recueil (plus petit) de 14 programmes; le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) du CMEC fait partie de ces programmes.
- 12 Le mandat donné à l'OEA (Unité du développement social et de l'éducation) lors du troisième Sommet des Amériques a suscité beaucoup d'attention et de discussions. Selon ce mandat, l'OEA doit trouver et mettre en œuvre des mécanismes adéquats qui, à l'échelle de l'hémisphère, permettront d'effectuer le suivi, entre les sommets, des initiatives liées à l'éducation.
- 13 Une proposition pour la création d'un Comité interaméricain de l'éducation a donné lieu à une grande confusion quant au mandat et à la structure de gestion éventuels de ce comité. Il aurait été sage d'éclairer ces discussions à l'aide d'information sur les implications pour l'OEA de la création d'un tel comité et de l'élaboration de lignes directrices pour le fonctionnement de ce comité.
- 14 Pour l'instant, les ministres ont convenu de conserver le mécanisme actuel de coordination (Groupe des 11 pays), tous les pays étant bien entendu invités à participer à ce mécanisme. Il a également été convenu que l'OEA continuerait à fournir le soutien nécessaire au Groupe des 11. Ce dernier a été chargé d'étudier une proposition, qui sera mise au point par le Secrétariat de l'OEA, pour la création d'un comité intercontinental de l'éducation. Pour ce faire, le Groupe des 11 doit tenir compte des modèles et règlements existants au sein de l'OEA relativement à de tels comités. L'échéancier pour l'élaboration de cette proposition a été fixé à trois mois. Avant la création de n'importe quel comité intercontinental de l'éducation proposé, tous les ministres de l'Éducation seront consultés et leur approbation sera sollicitée par l'entremise des mécanismes appropriés de l'OEA.
- 15 En tant que membre du Groupe des 11, les autorités du Canada auront un important rôle à jouer dans le suivi de la réunion des ministres.